

# RECONSTRUIRE L'UNIVERSITÉ

*Un message*

AUX ÉTUDIANTS DE FRANCE

ENTR'AIDE UNIVERSITAIRE FRANÇAISE

13, rue du Four - Paris (6<sup>e</sup>)

en liaison avec le

FONDS EUROPÉEN DE SECOURS AUX ÉTUDIANTS

13, rue Calvin - Genève

## POUR L'APRÈS-GUERRE.

Maintenant, il s'agit de **reconstruire l'université**, et ceci avec l'aide des étudiants **FRANÇAIS**.

La première phase de cette reconstruction consiste dans une **période de réadaptation**, à la fois physique et morale. Les étudiants, qu'ils soient restés dans les villes occupées, qu'ils aient été déportés ou qu'ils aient participé à la lutte clandestine contre les nazis, se trouvent dans un état de déficience physique et morale grave. A ce problème matériel s'ajoute un problème moral : beaucoup d'étudiants, par suite des circonstances, ont perdu le contact avec la vie universitaire ; handicapés par leur retard et ayant perdu l'habitude du travail intellectuel, ils hésitent à reprendre leurs études. La **première tâche** est donc de rétablir la santé physique et psychique des étudiants et d'assurer leur réintégration dans la communauté universitaire.

**Pour remplir ce double but**, le Fonds Européen a décidé de créer en **Haute-Savoie** une maison d'accueil pour les étudiants, où des conditions matérielles particulièrement favorables en même temps que l'existence d'une communauté estudiantine vivante et unie permettront aux jeunes intellectuels de se rétablir. Ce home sera bientôt doublé de maisons analogues près de Paris, de Lyon, etc. D'autre part, des universitaires français malades seront accueillis en **Suisse** pour rétablir leur santé. **Les maisons d'accueil** du F.E.S.E. pourront aussi servir de champ d'expérience pour un enseignement plus concret et pour une formation plus totale. **L'idée internationale** et la notion de **solidarité entre tous les étudiants du monde** devront être mises en valeur par le Fonds Européen. **Ce sont ces principes** qui ont permis les actions du Fonds Européen pendant la guerre.

**Pour les répandre** et les fortifier, le F.E.S.E. organisera, par l'entremise de l'**Entr'aide Universitaire internationale**, des conférences internationales, dont le but sera de rétablir par-dessus les frontières les contacts et la collaboration universitaires. **Il mettra sur pied** un plan de grande envergure pour faciliter l'échange et les voyages d'étudiants entre les divers pays.

**L'ENTRAÏDE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE,  
LA FÉDÉRATION UNIVERSELLE DES ASSOCIATIONS CHRÉ-  
TIENNES D'ÉTUDIANTS et**

**PAX ROMANA,**

trois organisations internationales d'étudiants ont décidé, au début de la guerre, d'unir leurs efforts en faveur des étudiants victimes de la guerre. Elles ont constitué à cet effet le F.E.S.E. :

**FONDS EUROPÉEN DE SECOURS AUX ÉTUDIANTS**

Le F.E.S.E. est dirigé par un Comité exécutif **international**, dont le Président est M. Hans BOSSHARDT. Son secrétariat se trouve à Genève, 13, rue Calvin ; à sa tête est M. André de Blonay, assisté de 7 secrétaires de nationalités diverses et d'un nombreux personnel technique.

**Comité nationaux**

Le F.E.S.E. bénéficie de l'appui de comités nationaux et de collaborateurs en :

France, Australie, Belgique, Canada, Ceylan, Chine, Danemark, États-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Nouvelle-Zélande, Portugal, Suède, Suisse.

**Principes d'action du F.E.S.E.**

Ses services sont offerts à tous les universitaires, étudiants et professeurs, qui en ont besoin, ceci sans distinction de sexe, de religion, de race, de pays ou de nationalité.

Son action a, dans toute la mesure possible, un caractère individuel ; elle vise à promouvoir les forces intellectuelles, spirituelles et morales qu'incarnent les trois organisations affiliées.

Le travail de secours n'est pas considéré comme une fin en soi, mais comme un moyen de favoriser la renaissance de la vie universitaire.

Le F.E.S.E. cherche à unir étudiants et professeurs en une étroite communauté de pensée et d'action inspirée par l'idéal d'une solidarité universitaire internationale et la recherche désintéressée de la vérité.

**PENDANT LES CINQ ANNÉES DE GUERRE,**

Le Fonds Européen est intervenu partout où il le pouvait en faveur des **étudiants français**.

En **Allemagne**, il est entré en relation, dès 1940, avec près de 7.000 universitaires français, auxquels il a envoyé plus de 100.000 livres d'études, en liaison avec les organismes français compétents. Constamment, il s'est efforcé de les soutenir intellectuellement et moralement dans l'épreuve de la captivité, afin d'éviter qu'ils ne deviennent victimes de la « psychose des barbelés ». Ses **secrétaires** leur ont rendu visite ; des **lettres** leur ont été écrites pour maintenir les activités de l'esprit ; des **concours** littéraires et scientifiques ont été organisés pour maintenir l'esprit d'émulation. Les **universités de captivité** ont été soutenues.

**LE FONDS EUROPÉEN ÉTAIT TOUJOURS PRÉSENT.**

Au delà de la captivité, il gardera le contact avec les prisonniers qu'il a aidés.

Le F.E.S.E. s'est toujours efforcé de venir en aide, sur le plan intellectuel, aux étudiants travailleurs civils déportés en Allemagne.

En **France**, le Fonds Européen a créé, dans les centres universitaires du sud, des Comités de secours qui viennent en aide aux étudiants français et étrangers (organisation de cantines, distribution de repas et de logements, bourses d'études). Cette action a été menée d'abord légalement, ensuite dans l'illégalité, avec les risques qu'elle comporte. De plus, le F.E.S.E. a fondé à Chambon s/Lignon (Cévennes), un Foyer pour héberger des étudiants français et étrangers.

En **Suisse**, le F.E.S.E. a organisé, pour les universitaires français internés après la campagne de 1940, deux centres universitaires jusqu'à leur retour en France. Par la suite, il a facilité la poursuite des études à de nombreux étudiants français et s'est efforcé de les associer à son œuvre.

## MESSAGER DE LA SOLIDARITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE,

le **Fonds européen** est également venu en aide aux universitaires d'autres nationalités.

En **Allemagne**, il a poursuivi, en faveur des prisonniers **américains, anglais, belges, hollandais, italiens, norvégiens, polonais et yougoslaves**, une action analogue à celle qu'il a menée en faveur des universitaires français. Il est entré en relation ainsi avec plus de 10.000 de ces étudiants.

Aux **Etats-Unis**, en **Angleterre**, en **Australie**, en **Amérique**, dans les différentes parties de l'**Empire britannique**, le Fonds Européen s'est occupé des universitaires allemands et italiens, prisonniers ou réfugiés, que la guerre avait jetés à des milliers de kilomètres de leur pays.

Au **Canada** et aux **Etats-Unis**, le Fonds Européen s'est assuré les services de secrétaires permanents pour maintenir le contact avec les prisonniers et s'efforcer de satisfaire leurs besoins.

En **Belgique**, pays où la sous-alimentation de nombreux étudiants donnait lieu aux soucis les plus graves, le F.E.S.E. a envoyé régulièrement des colis de vivres à plus de 600 universitaires qui ont trouvé des « parrains » en Suisse et en Suède.

En **Grèce**, le Fonds Européen a fait parvenir aux universités et hautes écoles des vivres pour plus de 200.000 francs suisses.

En **Norvège**, le F.E.S.E. a entrepris une action en faveur des étudiants d'Oslo déportés en Allemagne, à la suite de la fermeture de l'université ; il leur envoie des colis de vivres.

En **Chine**, le F.E.S.E. a poursuivi l'action qu'il mène depuis 10 ans en faveur des universitaires de la Chine libre.

En **Suisse**, le F.E.S.E. a apporté son aide aux internés militaires ou réfugiés civils **américains, britanniques, grecs, italiens, polonais, soviétiques et yougoslaves**. Grâce à lui, 2500 étudiants ont pu poursuivre leurs études dans des conditions satisfaisantes et profiter pleinement de l'asile qui leur était accordé.

**DÉJÀ** un Secrétariat permanent a été installé à Paris ; un Comité national, l'« **ENTR'AIDE UNIVERSITAIRE FRANÇAISE** », a été fondé, afin de poser les bases de la participation française à l'œuvre internationale de solidarité universitaire. Les comités locaux dans les différentes villes universitaires de France seront chargés d'administrer les actions de secours régionales, l'organisation de cantines, la distribution de bourses.

**LA MISE A EXÉCUTION DE CE PROJET** nécessite des sommes considérables. Le F.E.S.E. prévoit, pour l'année 1944/45 et pour l'Europe seulement, une somme de plus de **deux millions** de francs suisses, tandis que ses actions mondiales nécessiteront près de **six millions** de francs.

**LE FONDS EUROPÉEN NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ** comme un organisme distribuant une manne providentielle ; il représente, au contraire, une véritable entr'aide universitaire grâce à laquelle les moyens des plus fortunés sont mis à la disposition de la communauté.

**LES ÉTUDIANTS DE FRANCE PARTICIPERONT D'UN COMMUN ACCORD A L'ŒUVRE DU FONDS EUROPÉEN DE SECOURS AUX ÉTUDIANTS ;**

ils voudront également, avec leurs camarades étudiants des autres pays du monde,

## RECONSTRUIRE L'UNIVERSITÉ

Si cette initiative vous intéresse,  
si vous voulez participer à la  
reconstruction universitaire  
adressez-vous à l'

« **ENTR'AIDE UNIVERSITAIRE FRANÇAISE** »

dont le secrétariat se trouve à Paris, 13, rue du Four (6<sup>e</sup>).